



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 99574

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la transmission le 31 mai 2006 du rapport GAL au conseil d'État. La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), du fait du retard de ce dossier, souhaite que ce rapport puisse être soumis au Parlement avant l'examen du projet de loi de finances 2007. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de répondre favorablement à la proposition émise par la FNACA.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux anciens combattants sur la réflexion en cours concernant l'éventuelle attribution de la campagne double aux anciens combattants d'Afrique du Nord fonctionnaires et assimilés. Le ministre rappelle qu'à sa demande M. Christian Gal, inspecteur général des affaires sociales, a réalisé une étude sur ce sujet. Ses travaux ont permis d'entendre l'ensemble des parties concernées et d'actualiser les données disponibles sur cette question complexe. Avant de communiquer ce rapport, il est apparu nécessaire de disposer d'un éclairage juridique complémentaire sur plusieurs de ses aspects. C'est pourquoi le ministre a souhaité que le Gouvernement saisisse pour avis le Conseil d'État. Cette transmission, différée pour des raisons de procédure, vient d'aboutir. Le Conseil d'État a été saisi le 30 mai 2006 par le secrétaire général du Gouvernement. Le ministre délégué aux anciens combattants ne manquera pas d'informer la représentation parlementaire et les associations lorsque l'ensemble des éléments nécessaires lui auront été remis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99574

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7175

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8796